



# Quelles conséquences en cas d'abolition des forfaits fiscaux?

**VOTATIONS FÉDÉRALES.** Le 30 novembre, les Suisses diront s'ils veulent encore des régimes spéciaux accordés à certains étrangers.

TEXTES JÉRÔME GACHET

«Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires»: à gauche, on n'a pas de mots assez durs pour condamner les régimes spéciaux octroyés aux riches étrangers résidant en Suisse sans y exercer d'activité lucrative.

À droite, on craint surtout des pertes fiscales importantes pour le pays, mais aussi pour les cantons et les communes. Les deux députés gruériens Raoul Girard et Nadine Gobet livrent leurs arguments. ■



Raoul Girard ne croit pas aux pertes fiscales redoutées par les opposants à l'initiative. CHLOÉ LAMBERT



Pour Nadine Gobet, le canton de Fribourg serait perdant à double titre. CHLOÉ LAMBERT

## «Pour l'équité fiscale»

Professeur d'économie et de droit au Collège du Sud, Raoul Girard (42 ans) est conseiller communal chargé des finances à Bulle. Membre du Parti socialiste, il est également député au Grand Conseil.

### Pourquoi souhaitez-vous l'abolition des forfaits fiscaux?

Pour un principe d'équité fiscale évident. Qu'une personne étrangère et fortunée n'ait pas du tout le même régime qu'un Suisse qui paie ses impôts jusqu'au dernier centime est totalement incompréhensible. Je reste pantois quand j'apprends que le fondateur d'Ikea, un des hommes les plus riches du monde, ne fait pas partie des vingt meilleurs contribuables d'une petite commune comme Epalinges. Avec ces forfaits, un grand principe, par ailleurs inscrit dans la Constitution, est bafoué: celui qui veut que l'on soit taxé en fonction de sa capacité économique.

### Selon les opposants, la fin des forfaits provoquerait un milliard de recettes fiscales. Votre avis?

C'est totalement farfelu. Cela part du principe que tous ceux qui bénéficient d'un forfait fiscal vont quitter le pays. C'est faux. On l'a vu à Zurich, qui a été le premier canton à abolir ces régimes spéciaux. La moitié des contribuables s'en est certes allée, mais l'autre moitié a compensé les pertes. Et où se sont établis ceux qui sont partis? Vingt kilomètres plus loin, dans un autre canton... Ce qui laisse penser que, si on règle le problème au niveau fédéral, le risque de pertes est proche de zéro.

### Vous ne pouvez cependant pas l'exclure. Qu'en pense le responsable des finances?

Pour Bulle, la suppression des forfaits engendrerait à l'évidence des gains d'argent, même minimes. Et pour cause: Bulle ne compte que sept contribuables concernés et qui s'acquittent d'un total de 90000 francs d'impôts communaux.

### Mais s'ils s'en vont tous, vous serez perdants quand même, non?

Je doute qu'ils partent tous. Ce sont surtout des Français. Et ce qui inquiète les Français établis en Suisse aujourd'hui, ce n'est pas tant la fin

des forfaits que la résiliation, par la France, de l'accord sur les successions signé avec la Suisse. Désormais, la France taxe jusqu'à 45% l'héritier s'il se trouve sur son sol et cela, même si le défunt résidait en Suisse. On peut même imaginer que ces contribuables auront tendance à attirer leurs héritiers en Suisse, quand bien même ils perdront les bénéfices du forfait.

### Ils pourront se rendre dans un autre pays, comme le Luxembourg...

Oui, mais ce n'est pas simple, car ils devront emmener toute la famille de manière à ne pas laisser d'héritiers en France.

**POUR**

La plupart des pays pratiquent ces régimes spéciaux. La Suisse ne se tire-t-elle finalement pas une balle dans le pied?

Ces forfaits sont en perte de vitesse un peu partout et l'Union européenne va bien finir par s'y attaquer. Certes, des personnes mobiles comme les stars sportives trouveront toujours leur bonheur à Dubaï ou ailleurs, mais beaucoup d'autres préféreront rester en Europe.

### Revenons au cas de Fribourg. En cas de oui le 30 novembre, ce canton va être pénalisé au niveau de la péréquation...

Non. Zurich est le premier canton contributeur, alors qu'il a aboli les forfaits il y a cinq ans. On parle souvent du canton de Vaud qui a octroyé 1400 forfaits fiscaux. Mais cela ne correspond qu'à 1,3% de ses recettes fiscales, ce qui ne changera pas grand-chose en termes de péréquation. Sur le plan financier, je ne suis pas inquiet. Les forfaits me posent aussi un problème en termes d'image.

### Que voulez-vous dire?

Les forfaits m'embêtent aussi dans ma profession de tous les jours, à savoir enseignant... Quand j'explique à mes étudiants ce qui fait la richesse de ce pays, je dois toujours me battre pour montrer que c'est l'industrie, la haute valeur ajoutée, l'innovation, la pharma, etc. Souvent mes étudiants s'imaginent que ce sont les forfaits fiscaux ou le secret bancaire qui expliquent notre succès, ce qui est faux. Cela fausse la perception de notre pays. ■

## «C'est de l'excès de zèle»

Directrice adjointe à la Fédération patronale et économique à Bulle, Nadine Gobet (PLR), 45 ans, est également députée au Grand Conseil, dont elle est membre de la commission des finances et de gestion.

### Pourquoi combattez-vous cette initiative?

Parce que, dans le cas présent, c'est une mauvaise idée. Allons-nous faire du «puritanisme» au point de dire de ne pas pratiquer le forfait fiscal alors que des paysans voisins (Angleterre, Autriche, Portugal, Luxembourg, Belgique, Liechtenstein) le font? Au vu de notre situation, ce n'est en tout cas pas le moment de le remettre en cause. Si les forfaits fiscaux sont abolis, une grande partie de ces personnes vont forcément s'en aller. Les départs ne seront pas compensés par de nouvelles arrivées. Ces autres pays les accueilleront à bras ouverts.

### Les opposants évaluent à un milliard de francs les pertes fiscales. Réaliste selon vous?

Oui. Aux impôts, il faut ajouter l'AVS et, comme ce sont généralement de bons consommateurs, la TVA. Ce chiffre d'un milliard ne tient pas compte du fait que ces riches étrangers font tourner l'économie. Ils ont souvent des besoins en personnel de maison, construisent, rénovent ou aménagent leur logement, font appel à des artisans, etc. On parle de 22000 emplois concernés. Ils sont également régulièrement sollicités pour soutenir des événements sportifs ou culturels. Quand ils ne seront plus en Suisse, ils n'auront plus de raison de le faire.

### Dans le canton de Fribourg, seules 90 personnes sont au bénéfice d'un forfait. C'est dérisoire, non?

En tenant compte des impôts communaux, cantonaux et fédéraux, cela représente tout de même sept millions de francs. Si ces montants disparaissent, il faudra bien que quelqu'un les compense. Je rappelle qu'il a fallu un premier plan d'économie pour boucler les comptes du canton et qu'un deuxième pointe à l'horizon. Pour compenser ces sept millions, soit on réduit les charges en diminuant les prestations, soit on augmente l'imposition des personnes physiques en conséquence. Et sur ce point, Fribourg n'est déjà pas

très attractif en comparaison intercantonale.

### Pourquoi seulement les personnes physiques?

Avec la réforme des entreprises en cours, il n'est pas envisageable d'élever les impôts des entreprises. En cas de oui, le canton va perdre et à double titre...

### Pourquoi?

A cause de la péréquation financière. Un canton comme celui de Vaud – et ses 1400 forfaits fiscaux – va perdre beaucoup d'argent en cas d'abolition. Cela aura des conséquences inévitables au niveau de la péréquation, Vaud étant un canton contributeur, ce qui n'est pas le cas de Fribourg qui est un canton bénéficiaire à hauteur de 421 millions au total.

### Dans le canton de Zurich, qui a supprimé les forfaits il y a cinq ans, 97 des 201 contribuables concernés sont partis. Ceux qui sont restés n'ont-ils pas compensé ceux qui sont partis en payant leurs impôts normalement?

Cela a été vrai durant un moment. Mais la compensation se faisait uniquement grâce à un seul gros contribuable... qui s'en est allé depuis.

**CONTRE**

### Cela montre que la balance n'est pas forcément défavorable...

C'est un pari très, très risqué que je ne ferais pas.

### Mais, moralement, comment pouvez-vous défendre les forfaits fiscaux?

Le système actuel a fait ses preuves et il est légal. On peut bien sûr se draper de morale. Mais nous ne faisons rien d'autre que ce que font la plupart des pays qui nous entourent. Ça me fait mal de savoir que l'on risque de laisser partir des contribuables étrangers alors que, dans le même temps, un pays comme le Portugal fait activement campagne notamment dans notre région pour inciter les Suisses et les étrangers à s'établir là-bas sans payer d'impôts. Dans ces autres pays, on doit bien rigoler en voyant ces Suisses envisager la suppression des forfaits sans que personne leur ait rien demandé. Une fois de plus, nous remettons en cause ce qui a fait le succès de notre pays. C'est de l'excès de zèle, de l'autoflagellation. ■